

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[\\_Registre de copies de lettres envoyées](#)[\\_CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 8 février 1874](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Taupier, 8 février 1874

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 février 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Taupier, J.](#)

Lieu de destinationMontmartre, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin informe Taupier qu'il accepte sa candidature à l'emploi de chef de comptabilité de l'usine de Guise des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire et que ses appointements seront de 400 F par mois plus 100 F à la fin de l'année, avec le paiement des heures supplémentaires mais en tenant compte des jours d'absence pour raisons personnelles. Il souhaite que Taupier l'autorise à prendre des renseignements sur son compte dans la maison qui l'emploie actuellement. Il lui annonce qu'il désire qu'il entre en fonction le 1er mars 1874.

### Mots-clés

[Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation3 p. (328r, 329r, 330v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit  
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et  
métiers, Paris  
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023  
Dernière modification le 14/12/2023

---

Versailles 8 février 76

Monsieur Caupier,

J'ai l'honneur de vous  
confirmer votre acceptation  
au poste de chef de comp-  
tabilité de mon usine à  
Guise, conformément à  
ce qui en a été dit entre  
nous. Les appointements  
que vous aurez à recevoir  
seront de 400 francs par  
mois, et en outre il vous  
sera versé une somme  
supplémentaire de cent  
francs <sup>par chaque mois</sup> à la fin de l'année.

Mais une chose que j'ai  
négligé de vous signaler,

c'est que j'ai été amené  
 à payer à tous mes em-  
 ployés les heures de  
 travail supplémentaire  
 qu'ils peuvent être amenés  
 à faire ; dans les cas où  
 l'expédition des affaires  
 exige qu'il en soit ainsi.  
 Mais cela a donné lieu  
 en échange à ce qu'il  
 soit tenu compte des jours  
 d'absence que l'employé  
 peut faire pour ses besoins  
 personnels. Je tiens à ce  
 que vous soyez prévenu  
 de cette règle, afin d'éviter  
 toute surprise de votre part  
 et qu'elle soit acceptée par  
 vous avant votre entrée  
 en fonction.  
 J'attendrai votre réponse.

qui devra m'autoriser  
à user des références que  
je puis prendre auprès  
de la maison où vous  
êtes maintenant ; je ne  
suis pas douteux que les  
renseignements seront  
complètement satisfaisants.

D'après ce que vous m'avez  
dit je dois pouvoir compter  
sur votre entree en fonction  
pour le 1 Mars prochain  
mais il doit être entendu  
que si les circonstances  
favorables vous permettent  
de vous rendre plutôt à  
Quize, je trouverais bien  
qu'il en soit ainsi.

Veuillez agréer, Monsieur,  
mes très parfaites salutations.

Godefr.